

**Ecole communale René-Guy Cadou**

7 Chemin du bois

56800 TAUPONT

02.97.93.54.11

[ec.0560494h@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560494h@ac-rennes.fr)

**Compte-rendu du second conseil d'école**

**Année scolaire 2023-2024**

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 22 février 2024 à 18h30 à l'école.

Étaient présents :

- Mme Nathalie Chardola, Adjointe en charge des Affaires Scolaires
- Mmes Boulas, Bricard, Deconinck, Highton, Le Poul et Letellier, représentantes des parents d'élèves
- Mmes Lugué, Marquenie, Rouillé et Youéno, enseignantes, M. Guillaumel, enseignant

Étaient excusés :

- M. Sentier, Maire de Taupont
- M. Becaert, représentant des parents d'élèves

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté.

Deux points restés sans réponse suite au précédent.

Pour le premier point concernant la présentation du bilan annuel des comptes de l'école publique, le Maire rencontré en amont de la réunion a donné son accord de principe pour une réunion (peut-être de la commission jeunesse) où pourraient être invités les directrices et des représentants de parents d'élèves (des deux écoles ?) pour être présenté le bilan détaillé 2023. Cette demande s'inscrit dans une démarche de meilleure connaissance de fonctionnement mais aussi pour participer à la compréhension voire à la résolution de variations annuelles de coûts.

Le second point concerne la liste des naissances. Dans l'hypothèse que tous les parents ne donnent pas leur accord à la publication dans le bulletin municipal, les chiffres de l'état civil sont plus justes. Pour les 6 dernières années, une recherche fastidieuse par la directrice sur le site de l'insee a révélé que cet écart est minime mais présente certaines années.

Depuis le premier conseil, la directrice a reçu la carte SIM du portable financé par la commune. Elle remercie cette dernière pour cet outil très pratique qui permet d'avoir sous la main toutes les coordonnées des parents, mais aussi les mails de direction qui ne sont plus sur le portable personnel. Par ailleurs les parents seront invités à utiliser ce numéro pour joindre l'école plus facilement, notamment en cas de panne de réseau.

## **1. Organisation du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2024**

### CADRE REGLEMENTAIRE

L'organisation du temps scolaire a été fixée le 22 juin 2021 pour trois ans et doit donc être renouvelée pour la prochaine rentrée. Le cadre général d'organisation fixe notamment les conditions suivantes :

- 24 heures d'enseignement réparties en 9 demi-journées incluant le mercredi matin
- une durée d'enseignement de 5h30 maximum par journée de classe

Plusieurs dérogations sont possibles, notamment l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

### PROPOSITION

Il est proposé aux membres du conseil de voter la conservation de l'organisation dérogatoire actuelle sur 4 journées de classe de 6 heures réparties en 3h30 le matin et 2h30 l'après-midi.

**Le conseil d'école valide les horaires d'école suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.**

## **2. Mesure de carte scolaire**

Le 20 février le CSA-D qui s'est tenu à la Direction Académique a proposé la fermeture définitive de la 5<sup>ème</sup> classe de l'école. Les instances syndicales ayant toutes voté contre, une nouvelle réunion devra confirmer cette proposition au mois de mars. Si les prévisions d'effectifs à la rentrée de septembre sont effectivement à la baisse et ne justifient pas le maintien de la classe, les enseignants n'approuvent pas les chiffres retenus par le DASEN (prévision directrice 96, retenue 90). La DSDEN s'appuie sur les chiffres de l'état civil publiés annuellement.

La répartition des classes envisagée pour le matin est la suivante :

- TPS-PS-MS (effectif encore inconnu car les PS ne sont pas tous inscrits)
- GS (17) - CP (5) soit 22 élèves
- CE1 (12) - CE2 (13) soit 25 élèves
- CE2 (7) - CM1 (7) - CM2 (8) soit 22 élèves

La répartition des classes envisagée pour l'après-midi est la suivante :

- Classe maternelle
- CP - CE1 (17 élèves)
- CE2 (20 élèves)
- CM1 - CM2 (15 élèves)

## **3. Préparation du budget 2024**

Le constat a été fait cet été de la difficulté à faire le grand ménage à cause des nombreux meubles à déplacer, pas toujours adaptés. Pour le budget de 2024 l'équipe enseignante a priorisé les souhaits de travaux et d'aménagement autour de l'optimisation des espaces, et de leur adaptation à leur fonction pour plus d'efficacité et de confort des utilisateurs (enseignants et ATSEM mais aussi agents d'entretien.)

Les demandes formulées consistent notamment en l'aménagement de la buanderie pour :

- Bénéficier d'un espace plus grand en supprimant un couloir inutile
- Installer un évier permettant de laver linge, matériel pédagogique, etc. (suppression du lavabo et de la baignoire)

- Installation d'un plan de travail sur les machines pour le pliage, etc.
- Création d'un placard fermé pour le linge qui ne sert pas quotidiennement (réserve de draps, couvertures, vêtements saisonniers de prêt, etc.)

Est demandée également la création de placard dans 2 salles de classe (maternelle et CE) ce qui permettra de supprimer des petits meubles, caisses etc. au milieu des classes et donc facilitera l'entretien.

Le remplacement du sol des classes CE et CM est indiqué en prévision depuis plusieurs années. Si un placard est créé en CE, il serait souhaitable que le revêtement de sol soit changé en amont. La classe CM pourrait être refaite ultérieurement malgré son état plus délabré.

Depuis plus de 10 ans des travaux sont planifiés tous les ans à l'école afin d'entretenir les locaux. C'est une moyenne de 15000€ qui sont investis chaque année par la commune dans des gros travaux d'entretien ou des achats d'équipement. En 2023 il n'y a pas eu de programme de travaux pour l'école. Les membres du conseil d'école souhaitent que soit repris ce programme régulier pour éviter une dégradation des locaux et un besoin massif de travaux dans quelques années. En plus des revêtements de sol en CE et CM, des programmes de peinture seront à prévoir dans les années qui viennent (classe maternelle notamment, peintures extérieures, sanitaires et hall élémentaire). Pour faire le point sur un échéancier de travaux, un rendez-vous est déjà fixé avec M. Sentier, Maire, et M. Mahias, adjoint en charge des travaux.

Par ailleurs aucun exercice PPMS intrusion attentat satisfaisant n'a pu être réalisé depuis plusieurs années. Ce ne sont que des présentations aux élèves qui ont été faites, sans mise en situation, faute de signal pour déclencher l'exercice. L'installation d'un système d'alerte anti-intrusion qui était prévue en 2023 a été reporté en 2024. Sa réalisation est indispensable pour que la directrice puisse se conformer aux demandes institutionnelles

#### **4. Classe transplantée des élèves de maternelle à Monteneuf**

##### FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Les tarifs suivants ont été appliqués précédemment :

	2010 Monteneuf (Maternelle, CP, CE1)	2012 Damgan (Maternelle, CP, CE1)	2014 Monteneuf (Maternelle, CP, CE1)	2018 Monteneuf (Maternelle, CP, CE1)	2023 Nantes (CM1-CM2)
1 enfant	20€	30€	35€	35€	50€
2 enfants	38€	55€	50€	60€	

Les membres du conseil d'école valident le tarif suivant pour le séjour : 35€ pour 1 enfant et 60€ pour 2.

##### ENCADREMENT DU GROUPE

En plus des 2 enseignants titulaires, Stéphanie LOPES, ATSEM, a souhaité accompagner le groupe. Pour le dossier de demande d'autorisation à la DSDEN, une autorisation écrite du Maire est obligatoire. Le document type sera transmis en mairie à cet effet. Julie BERNARD sera en congé aux dates de la sortie, l'accompagnement du groupe sera donc proposé à son remplaçant. Aurore MARGUERITE et Solène THERY, en mission de Service Civique, ont été invitées à participer. Les enseignants vont également demander à l'ensemble des parents d'élèves s'ils connaissent quelqu'un (qui ne soit pas un parent d'enfant concerné) susceptible d'accompagner le groupe pour compléter l'équipe. D'autres adultes sollicités régulièrement seront également contactés. 4 adultes sont nécessaires.

### PRECISIONS SUR LE CONTENU DU SEJOUR

Suite à la reprise de la structure par la communauté de communes d'OBC, de nouveaux animateurs ont été recrutés et ont pris contact avec l'école. Le contenu pédagogique reste inchangé. Une rencontre aura lieu en avril à Monteneuf pour finaliser le séjour.

## **5. Projets pédagogiques pour le second semestre**

### PARTICIPATION DES CLASSES AU FESTIVAL DU LIVRE « OUST AUX LIVRES »

La commune de Sérent organise la 7<sup>ème</sup> édition du festival *Oust aux livres* le samedi 16 mars. Cette année l'association Korrigans et Compagnie, qui organise le prix des korrigans, est partenaire de l'édition. Elle a monté un dossier de financement auprès du Rectorat dans le cadre du Conseil National de la Refondation et a obtenu 14800€ pour le financement de la venue d'auteurs présents au festival dans les classes ainsi que l'achat de livres de ces auteurs. Pour l'école c'est une douzaine de livres qui ont été achetés et ce sont 2 professionnelles qui interviendront dans les classes le jeudi 14 mars.

Les écoles sont invitées à exposer des réalisations lors du festival à Sérent : les classes travaillent sur des productions diverses. Ce jour-là les auteurs seront présents en dédicace avec possibilité d'acheter des livres, des animations et spectacles sont proposés gratuitement à tous les visiteurs.

La communication du festival ainsi que le programme seront transmis aux familles fin février.

### AUTRE PROJETS DES CLASSES

- Sortie au musée de la résistance en Bretagne à Saint Marcel le 29 mars pour les CM. Sortie en lien avec le programme d'histoire.
- Sortie à Suscinio le 2 avril pour les CP et CE en lien avec l'étude de la structuration du temps en CE et à dominante nature pour les CP
- Sortie à l'île d'Arz le 11 juin pour les CP et CE avec, après la traversée en bateau, une promenade sur l'île et l'observation notamment des oiseaux.
- Trois sorties vélo distinctes sont organisées. En CE une journée le 17 mai au départ de l'école en direction de Mauron (sans aller jusque-là) par la voie verte. En CP une journée le 28 juin sur chemins sécurisés au départ de la salle de sport ou du lac (les élèves de CP ne peuvent emprunter les routes que vélo en main). La commune pourrait être sollicitée pour le transport de tous les vélos depuis l'école vers le lieu de départ. Enfin en CM ce sont 3 jours du 26 au 28 juin, au départ de l'école et à destination de Monteneuf, qui sont prévus avec des activités nature et en lien avec l'histoire sur place, et 2 nuits au camping de Monteneuf.
- Différentes actions inscrites dans le Projet Educatif Local sont également à venir dont un spectacle pour chaque classe.

Le budget prévisionnel des sorties est mis à jour et annexé au compte-rendu. Certaines lignes ont été revues à la hausse, d'autres à la baisse. Les participations « systématiques » de 2€ pour les transports ont été discutées et s'appliqueront à chaque sortie payante avec transport en car. Par ailleurs, un dossier « coupe de pouce » sera déposé auprès de l'OCCE par la directrice pour l'acquisition notamment de pantalons de protection contre la pluie pour les séances d'école dehors. Il est proposé que l'AECT soit également partenaire dans ces acquisitions.

## 6. Questions et informations diverses

### FINALISATION DU DOCUMENT A DESTINATION DES FAMILLES

Lors du premier conseil d'école, la création d'un document compilant l'ensemble des textes réglementaires a été évoquée. Le document a été proposé en relecture aux parents délégués et validé afin d'être distribué aux familles.

### MENAGE

Les enseignantes ont proposé à la commune un projet de fiches détaillées pour le ménage (tâches quotidiennes, hebdomadaires, périodiques et annuelles par type de lieu) afin de faciliter les transmissions en cas de remplacement et aussi pour éviter des décalages entre ce que l'agent pense devoir faire et ce que les enseignants pensent qu'il doit faire. Par ailleurs, les besoins en ménage seront moindres l'an prochain puisqu'une salle de classe sera réaffectée en salle de motricité (la périodicité et la liste des tâches à réaliser seraient réduites). Enfin il est proposé à la commune, pour lui permettre l'étalement de l'emploi du temps des agents d'entretien sur la journée, de procéder à certaines tâches sur temps scolaire. Ainsi par exemple la salle de sieste pourrait être faite dès 15h45 ou le matin. L'espace de l'étage pourrait être fait également sur temps scolaire dès lors que cela ne coïncide pas avec le jour de décharge de direction et une réunion ou visite exceptionnelle.

### CALENDRIER

Une porte ouverte sera organisée vendredi 12 avril. Elle fera l'objet d'une information dans le Taupont Actus prochain.

La fête de l'école se déroulera le 30 juin.

### DEPLACEMENT DE GROUPES D'ELEVES DANS LE BOURG

Pour rejoindre le lieu d'école dehors au petit bois et rue des tilleuls, deux passages piétons seraient nécessaires : un en face du chemin reliant la rue des charmilles à la rue des acacias, et un autre juste après le hameau des genêts.

Pour aller à la salle de sport, les enseignantes doivent faire passer les enfants sur la voie à cause de voitures garées sur le trottoir (et ne laissant aucun passage entre elles et les limites de propriété). Par ailleurs elles constatent de nombreuses déjections canines tout le long du parcours. Deux propositions sont faites. La première de glisser des flyers faits par les enfants sur chaque voiture gênante (problème : si le papier de récupération évite le côté gaspillage, il reste la pollution potentielle des papiers qui s'envolent). La seconde de d'insérer régulièrement un message sur les différents supports de communication communaux (Taupont Actus, site Internet, page Facebook) pour rappeler les règles de stationnement et de ramassage des déjections canines.

À Taupont, le 23/02/2024

La directrice, Claire Marquenie



#### **Copie transmise à :**

- Monsieur Abdou N'Tro, Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur Sentier, Maire de Taupont
- Madame Chardola, commune de Taupont
- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Monsieur les membres de l'Équipe enseignante